

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/032 DU 25 MARS 2026 PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS
PROVINCIAUX AU MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/032 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Communication et des Médias ;

Vu le Décret n°100/116 du 08 décembre 2025 portant Création, Organisation, Missions et Fonctionnement d'une Direction Provinciale au Ministère de la Communication et des Médias ;

Sur proposition du Ministre de la Communication et des Médias ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur Provincial de la Communication de Buhumuza :

Monsieur Evode MUNEZERO.

Article 2 : Est nommé Directeur Provincial de la Communication de Bujumbura :

Monsieur Nestor NSENGIYUMVA.

Article 3 : Est nommé Directeur Provincial de la Communication de Burunga :

Monsieur Fabien MANIRAKIZA.

Article 4 : Est nommé Directeur Provincial de la Communication de Butanyerera :

Monsieur Arthémon KAMANZI.

Article 5 : Est nommé Directeur Provincial de la Communication de Gitega :

Monsieur Athanase CIZA.

Article 6 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Communication et des Médias est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 25 mars 2026

Evariste NDAYISHIMIYE.-

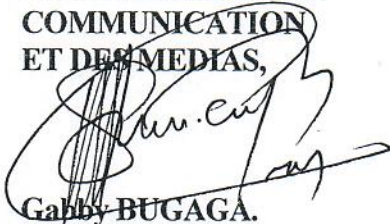
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DE LA
COMMUNICATION
ET DES MEDIAS,



Gabby BUGAGA.

